

Madame, Monsieur,

La commune d'Audruicq peut-être soumise à la survenance d'un événement exceptionnel mettant en danger la population.

La sécurité des habitants d'Audruicq étant la priorité de la municipalité, nous disposons d'un Plan Communal de Sauvegarde qui apporte une méthodologie et des outils pour répondre aux situations de crise. Il permet d'apporter des réponses concrètes en cas d'atteinte à la sécurité des biens et des personnes ou à l'environnement.

Ce document présente de manière synthétique les événements auxquels nous pourrions être confrontés et les attitudes à tenir en conséquence.

Votre mobilisation, votre participation, nous aideront dans le bon déroulement des opérations de secours.

C'est ensemble que nous pourrions réussir à surmonter l'événement.

Olivier PLANQUE, Maire d'AUDRUICQ

**A chaque événement majeur, la municipalité réunira le Poste de Commandement Communal, qui est en charge de la sécurité et de la mise en œuvre des directives des services de l'Etat.**

## SI VOUS ÊTES TÉMOIN D'UN ÉVÉNEMENT, VOICI LES NUMÉROS D'URGENCE À CONNAITRE

112 : Numéro d'urgence EU      18 : SDIS (Pompiers)  
15 : SAMU      17 : Police ou Gendarmerie

### Mairie

270 Place du Général de Gaulle 62370 AUDRUICQ  
Tél : 03 21 46 06 60 - mail : [contact@ville-audruicq.fr](mailto:contact@ville-audruicq.fr)  
Horaires d'ouverture : 8h30-12h / 13h30-17h  
[www.audruicq.fr](http://www.audruicq.fr)

Services de l'Etat : [www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr)  
Portail de la Prévention des Risques Majeurs : [www.prim.net](http://www.prim.net)

## FORTES CHALEURS /CANICULE



Il fait très chaud  
La température ne descend pas ou peu la nuit  
Le phénomène dure depuis plusieurs jours

### Comment réagir ?

- Évitez de sortir
- Maintenez les fenêtres, rideaux, volets fermés : aérez tôt le matin ou tard le soir
- Évitez tout effort
- Rafraichissez vous régulièrement : douche, brumisateur
- Buvez régulièrement de petites quantités : pas d'alcool, ni de café, ni de boissons sucrées. Accompagnez la boisson d'une alimentation solide
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes
- Prenez des nouvelles de l'entourage
- Pour les personnes fragiles : passez quelques heures dans un endroit frais ou climatisé
- Appelez le 15 si une personne est victime d'un malaise

## GRAND FROID



### Comment réagir ?

- Évitez de sortir
- Limitez les efforts physiques
- La consommation d'alcool ne réchauffe pas : cela peut s'avérer dangereux
- Ne surchauffez pas le logement, chauffez normalement en vous assurant de sa bonne ventilation afin d'éviter tout risque d'intoxication au monoxyde de carbone
- Couvrez-vous convenablement afin d'éviter tout risque d'hypothermie ou d'engelures
- De bonnes chaussures permettent d'éviter les chutes
- Si vous remarquez un sans-abris : appelez le 115

## L'ALERTE SUR LA COMMUNE

En fonction du risque, les moyens techniques et humains sont adaptés :

- Message d'alerte par voie numérique (téléphone, SMS)
- Le porte à porte par des référents de chaque secteur.
- Réseaux sociaux : application de la commune « ma mairie en poche », Facebook.
- Le site officiel de la commune.



# DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

date de mise à jour : octobre 2023

**Ce document est à lire attentivement et à conserver.  
Suivre les consignes en cas d'alerte.**

# LES BONS REFLEXES FACE AUX RISQUES MAJEURS

RISQUE MAJEUR : PHÉNOMÈNE CARACTÉRISÉ PAR SA FAIBLE FRÉQUENCE ET PAR SON ÉNORME GRAVITÉ. DÈS QUE LE CITOYEN EST PRÉVENU, IL DOIT RESPECTER LES CONSIGNES GÉNÉRALES SUIVANTES :

## AVANT

- Prévoir :
  - Une radio portable équipée de piles
  - Une lampe de poche
  - Une réserve d'eau potable
  - Un sac contenant les affaires de première nécessité (médicaments urgents, papiers d'identité et importants, vêtements chauds, un peu d'argent)

## PENDANT

- Se conformer immédiatement aux consignes reçues : évacuer ou confiner en fonction de la nature du risque
- Ecouter la radio
- Ne pas aller chercher les enfants à l'école ou autre
- Ne pas téléphoner sauf en cas de nécessité vitale

## APRÈS

- Ecouter la radio
- Evaluer les dégâts et s'éloigner des zones dangereuses
- Se mettre à la disposition des secours



## CONSIGNES SPÉCIFIQUES

### Evacuation :

- Couper les réseaux : gaz, électricité, eau
- Sortir du logement avec un sac de première nécessité
- Se rendre au point de regroupement défini par les autorités ou annoncé lors de la consigne d'évacuation
- Dans tous les cas, se conformer aux consignes reçues

### Confinement :

- Se mettre à l'abri dans le bâtiment le plus proche
- Fermer les portes et les fenêtres, les calfeutrer
- Arrêter les systèmes de ventilation et climatisation
- Boucher tous les systèmes avec prise d'air extérieure avec des chiffons ou des lignes humides
- Dans tous les cas, se conformer aux consignes reçues



## INONDATIONS

- Ne pas s'engager sur une route inondée
- Respecter les déviations mises en place
- Fermer les ouvertures
- Couper le gaz et l'électricité
- Evacuer sur préconisations des autorités ou des secours
- Se réfugier sur un point haut : étage, colline



## ENGINS DE GUERRE

- Ne touchez pas
- Si l'engin dégage une odeur ou des vapeurs, ne les respirez pas et ne vous mettez pas sous le vent
- Alerte la mairie, les pompiers ou les gendarmes



## NEIGE / VERGLAS

- Se renseigner sur l'état des routes
- Limiter les déplacements, rester chez soi dans la mesure du possible
- Protéger les canalisations contre le gel
- Ne pas toucher les fils électriques tombés au sol



## RISQUE INDUSTRIEL

TRANSP. DE MATIÈRES DANGEREUSES

- Se conformer aux consignes données par les autorités : évacuation ou confinement
- Ne pas fumer, pas de flamme, pas d'étincelle
- Si propagation du nuage toxique : s'éloigner dans le sens perpendiculaire au vent, se mettre à l'abri
- Fermer toutes les ouvertures et calfeutrer les aérations
- Couper la ventilation et la climatisation



## RISQUE NUCLÉAIRE

- Se mettre à l'abri
- Ne sortez pas
- Calfeutrez les portes et les fenêtres
- Arrêtez la ventilation
- Tenez-vous informé
- Agissez conformément aux consignes des autorités



## TEMPÊTES VENTS VIOLENTS ORAGES

- Limiter les déplacements, rester chez soi si possible
- Ne pas se promener en forêt, ne pas s'abriter sous un arbre
- Ne pas toucher les fils électriques tombés au sol
- Ne pas intervenir sur une toiture
- Pour les orages, ne pas utiliser d'appareils électriques et de téléphone
- Respecter les déviations mises en place



## ATTENTATS

- Se cacher ou se sauver si les conditions vous le permettent
- Alerter les forces de l'ordre (17 ou 112)
- Appliquer les consignes données par les autorités